8e ANNEE — NUMERO 106

Macti animo estote, Dilecti Filii, et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causæ servitis hujus apostolicæ cathedræ doctrinis innixi. (Bref à la LIBERTÉ.)

La Presse est une Œuvre pie, d'une utilité souveraine. *(Pie IX.)*

JEUDI 9 MAI 1878

LA LIBERTÉ

journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X.

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
SUISSE	fr. 20	11	6
FRANCE, BELGIQUE, ALLEMAGNE, AUTRICHE, ITALIE, ESPAGNE, ANGLETERRE, HOLLANDE, ETATS-UNIS	» 36	19	10

Rédaction et Expédition

BUREAUX : **Grand'Rue 10, à Fribourg**

La Rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés.

Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

BUREAU DES ANNONCES : **Grand'Rue, 10, à Fribourg.**

Prix de la ligne ou de son espace : **15 cent.**

Des remises sont faites sur les annonces souvent répétées.

Lettres et argent franco.

LE NIHILISME EN RUSSIE

(Suite)

—

Depuis des siècles, le gouvernement russe a établi une étroite solidarité entre le dogme de l'existence de Dieu et *son propre dogme* du *ciarisme* (czarisme). *Dieu et le ciar !* voilà les noms sacrés qui résonnent toujours unis sur les lèvres du peuple russe ; voilà les deux noms qui sont entrés dans son sang, dans sa chair, et sont la règle de sa vie. Dans la voix de Dieu le peuple entend la voix du ciar ; et le commandement du ciar n'est rien moins qu'un commandement de Dieu.

« Moi-même, écrit un rédacteur du *Golos*, j'en ai été une fois témoin auriculaire dans un exercice militaire ; les simples soldats, quand ne résonnaient pas les tambours, marquaient le pas en récitant ces paroles : *Boh, czar-adno !* (Dieu et le ciar c'est un) ; et cela se faisant par l'ordre des chefs. » Dans les églises schismatiques (cerkwien) on unit étroitement et l'on confond le respect dû à Dieu avec le respect dû au ciar. Pendant la messe schismatique les noms du ciar et de sa famille sont répétés jusqu'à cinq fois à très haute voix ; la même chose se fait quatre fois aux vêpres et autant aux matines. Dans tout baptême, dans tout mariage, dans toute cérémonie funèbre, à n'importe quelle prière à l'église, il faut que la famille impériale, le ciar en tête, soit nommée. Il semble presque que le clergé russe considère comme sa première et principale mission l'apothéose du czar, et que tout le reste ne soit qu'un objet secondaire.

Par ce moyen, le gouvernement voulait transformer dans le peuple russe l'idée du ciar en une idée instinctive, et établir des liens si forts entre le souverain et les sujets, que la séparation fût impossible. Mais on n'a obtenu que le résultat opposé ; aujourd'hui les nihilistes, dans une grande partie de la Russie, sont fermement décidés à chasser le czar, et en même temps sa dynastie et son gouvernement.

Suivant notre opinion, le gouvernement russe ne pouvait pas adopter une conduite plus dangereuse que celle qu'il a suivie. Il a oublié que l'exagération est dangereuse et que les extrêmes se touchent ; qu'il est plus facile d'arracher du cœur des individus la tendance à la liberté, que de l'enlever à une nation entière.

Il a oublié de plus qu'on ne corrompt pas impunément dans l'homme la notion de la divinité. Le gouvernement russe, ou mieux le ciarisme, a de fait transformé toutes les églises de Dieu, en autant de temples en l'honneur du ciar, et *maintenant il recueille* les fruits qu'ont toujours recueillis les gouvernements qui ont voulu s'élever jusqu'à Dieu, et faire de la notion du pouvoir quelque chose d'absolu et sans limites.

Ainsi ont fait les césars romains, les empereurs de Byzance, Henri VIII et Elisabeth d'Angleterre. Ainsi ont voulu faire les Bourbons en France, et après eux Napoléon Ier et Napoléon III.

En vain l'histoire leur a donné des avertissements maternels ; en vain elle leur a montré comment on a agi et comment on aurait dû agir : le cœur humain poussé par l'égoïsme et par la fièvre de la grandeur, ou aveuglé par les passions, ne tient nul compte des leçons et de l'expérience.

L'Eglise catholique se conduit bien différemment, même sous ce rapport. La messe catholique n'a pour le Pape qu'un seul *memento* qui n'est pas chanté, mais dit à voix basse. Que si parfois on ajoute une oraison spéciale pour le Pape, *cela ne se fait* jamais dans les grandes solennités, ni même dans les messes chantées des fêtes de 2e classe. Et quand cette prière est faite, en quels termes humbles elle est conçue. On commence par proclamer que Dieu est le pasteur et le roi suprême, et puis le prêtre le prie pour que le Pape « puisse guider son troupeau, en l'éclairant par la parole et par l'exemple, et ainsi parvenir tous ensemble à la vie éternelle. » Dans cette prière aucun titre n'est accordé au Pape, il ne se fait appeler que *serviteur de Dieu*.

Dans la liturgie russe, au contraire, le ciar est dit « très gracieux, seul régnant, grand seigneur de toutes les Russies, » et à ces paroles, le peuple non-seulement incline la tête, mais se prosterne profondément à terre chaque fois que le nom du ciar est prononcé. Faut il s'étonner si à la fin cela produit dans le peuple de l'indifférence et même du dégoût ?

CORRESPONDANCES.

—

Berne, 7 mai.

Le gouvernement du Tessin est invité à veiller avec plus de soin et de sévérité à l'exécution de la loi fédérale sur la chasse et la conservation des petits oiseaux.

Le Conseil fédéral soumettra aux Chambres fédérales un projet de loi sur les indemnités de déplacement allouées aux membres du Conseil national, des Commissions fédérales, du Tribunal fédéral, du Conseil de l'école polytechnique, etc. La base du tarif, qui est actuellement de 1 fr. par lieue, sera modifiée sur le pied de 104 centimes par kilomètre pour l'aller et le retour.

Le traité de commerce conclu avec la Roumanie sera soumis aux Chambres dans la session de juin.

M. le colonel fédéral Emile Rothpletz, d'Aarau, a été nommé professeur des sciences militaires à l'école polytechnique.

M. Karrer, de Sumiswald, membre du Conseil national et député au Grand Conseil depuis 1846, n'a pas été réélu dimanche dernier. Le mécontentement du peuple paraît s'être déchaîné surtout sur les avocats d'office du régime actuel.

—

Chêne-Bourg, le 6 mai.

Monsieur le Rédacteur,

Voilà donc nos élections municipales *terminées, et terminées comme nous devions* nous y attendre, à l'avantage du parti radical. Cependant une chose à laquelle nous étions loin de nous attendre, c'est de n'avoir eu pour faire échouer notre liste conservatrice que 2 voix de minorité, et malgré tout, j'ose affirmer que cette élection a été un vrai succès pour nous. Depuis bientôt 10 ans, Chêne-Bourg fut séparé sur la proposition de M. Peillonnex, Claude, de pauvre mémoire, des hameaux de Villette, Thônex, Possaz *qui formaient avec Chêne* une seule et même commune. Naturellement les élections *alors étaient toujours conservatrices*, car nos braves amis de la campagne ne manquaient jamais d'apporter le renfort de leurs voix au parti de l'ordre et de la paix.

C'est ainsi que M. le docteur Jacquier, dont nous ressentons aujourd'hui plus que jamais la perte, fut maintenu pendant 34 années consécutives, maire de la commune de Chêne-Thônex. De son vivant, nos radicaux n'osaient souffler mot, faisaient bonne mine à mauvais jeu, et avaient même quelquefois pour lui des insolations de respect. A sa mort nos preux levèrent leur sinistre étendard. Comprenant qu'ils n'auraient jamais gain de cause s'ils n'éliminaient du scrutin les électeurs ruraux, ils présentèrent donc, et firent passer sous l'inspiration de M. Peillonnex le projet de séparation des communes. Depuis ce temps, Villette, Possaz, Thônex et Moillesulaz ont leur administration spéciale, et le bourg de Chêne s'érigea en commune de Chêne-Bourg, véritable nid de radicaux et d'exaltés.

Il va de soi qu'à partir de ce moment le conseil municipal fut de radicaux de la plus belle eau. Les rares conservateurs égrenés dans le bourg (car peu de catholiques sont électeurs : On accorde la naturalisation aux amis d'Héridier ; à tout autre on la refuse impitoyablement) n'essayèrent pas même

---

35 FEUILLETON DE LA *LIBERTE*.

JÉSUITES!

par Paul FÉVAL.

CHOISEUL, D'ARANDA, TANUCCI

SIMPLE COUP D'ŒIL

—

Charles, de protecteur zélé qu'il était, devint pour eux un implacable ennemi... il s'empressa de *suivre le gouvernement français* et chassa de ses Etats une société si dangereuse. »

Ainsi, honte d'avoir fui, honte d'avoir été secouru, honte de voir sa naissance taxée d'illégitimité, l'orgueilleux fils de Philippe V était aiguillonné comme un taureau de tous côtés ; les *picadores* de Paris et de Madrid qui le harcelaient s'entendaient à cette besogne. Les lettres apocryphes auraient pu se dispenser d'exciter ses craintes, les blessures de sa vanité suffisaient.

Un quatrième protestant, Ranke, ajoute pourtant : « On persuada à Charles III que les Jésuites voulaient mettre à sa place son frère don Luiz, » — comme les Jésuites voulaient mettre don Pedro à la place de Joseph en Portugal : quand une perfidie est bonne, pourquoi la changer ?

Un cinquième protestant, Sismondi, va plus loin : « Des bruits de complots, des accusations calomnieuses, des lettres apocryphes, *destinées à être interceptées et qui le furent, en effet*, achevèrent de décider le roi. »

Un sixième enfin, l'Anglais Adam, quoiqu'il semble un peu craindre de blesser les convenances (anglaises), croit pouvoir révoquer en doute les crimes et mauvaises intention attribués aux Jésuites, et il déclare « plus naturel de croire qu'un parti ennemi, non-seulement de leur établissement, *mais même de la religion chrétienne en général*, suscita une ruine à laquelle les gouvernements se prêtèrent d'autant *plus volontiers* qu'ils y trouvaient leurs intérêts. » Arrêtons-nous à cette demi-douzaine de témoins protestants, mais il y en a d'autres.

Pombal, avec l'audace de sa nature, avait usurpé la main de justice et s'était créé lui-même magistrat ; Choiseul, meilleur comédien, s'était dissimulé dans la coulisse pour régler la mise en scène de ses parlements sur les théâtres judiciaires de Paris et de la province. Le comte d'Aranda n'y mit point tant de façon. Quelques lignes signées « MOI, LE ROI », et tout fut dit.

Avec cette lettre de change, arrachée à l'erreur d'un prince que la fièvre de vengeance affolait, le ministre espagnol se mit à l'œuvre et dépassa en cruautés grandes et petites M. de Choiseul lui-même. Il y eut manifestement émulation. L'hidalgo voulut rivaliser avec le gentilhomme, et montrer à messieurs de l'Encyclopédie que le pays d'Ignace de Loyola lui-même, traité chimiquement par les « idées généreuses », pourrait arriver aux mêmes excès que la patrie de saint Vincent de Paul, médicamentée par la *philanthropie !*

Et le comte d'Aranda n'avait point trop présumé de ses mérites. Dans cette campagne de persécution contre des religieux désarmés qui, loin de se défendre, priaient ardemment pour leurs bourreaux, il déploya la vaillance du Cid. A part la roue, les chevalets et le bûcher qui rentraient davantage dans le talent de Pombal, l'Espagne poussa la philosophie jusqu'aux limites du plus révoltant arbitraire et jeta, en un seul jour, six mille prêtres à fond de cela dans des navires, la plupart hors d'usage et qui faisaient eau de partout. Il y en eut qu'on fut obligé de décharger parce qu'ils menaçaient de couler bas avant même qu'on eût mis à la voile.

De même qu'en Portugal et en France, il était fait de très-belles promesses aux membres de la Compagnie qui eussent consenti à abjurer leurs vœux. Est-il besoin d'ajouter que ces promesses furent vaines ? C'est à peine si, dans la péninsule et les colonies, sur plus de six mille religieux, il y eut quelques désertions dont le très-petit nombre étonne les écrivains protestants que nous avons cités.

Nous ne parlerons ni de la patience des victimes, ni de la gratuite dureté des tourmenteurs. A quoi bon ? Les uns et les autres faisaient leur état, mais nous devons dire que l'indemnité alimentaire allouée aux Jésuites espagnols par l'Espagne qui confisquait l'immense bien des pauvres, fut un peu moins ridicule que l'aumône jetée aux Jésuites de France par les parlements-Choiseul. Chque Père espagnol reçut 100 piastres par an, au lieu des 20, 18 et 12 sous donnés par jour aux Pères de chez nous, où le Trésor bénéficiait de plus de 60 millions. Au fond de tout, il n'y eut de volé que les pauvres.

Le pape Clément XIII qui aimait Charles III d'une tendre affection, défendit ici les Jésuites comme il l'avait fait en France et en Portugal, mais avec un insuccès pareil. La volonté de Dieu allait, suivant ses voies dont nul ne connaît les miséricordieux détours.

—

Ferdinand IV, le Bourbon de Naples, avait naturellement un philosophe pour ministre. Bernard, marquis de Tanucci, avait été le factotum de Charles III pendant que ce dernier était roi de Naples. Quand Charles III ceignit la couronne d'Espagne et céda Naples à son fils Ferdinand, Tanucci resta le factotum de Ferdinand. Les dictionnaires le citent comme étant un des plus détermi-

de présenter une liste aux élections tant elle aurait été repoussée à grande majorité ! Eh bien, voilà qu'aujourd'hui la première liste qu'ils présentent depuis de longues années n'a besoin pour passer que de 2 voix de majorité ! N'avais-je pas raison de vous le dire, Monsieur le Rédacteur, que ces élections sont un succès pour nous.

D'où vient donc ce retour inespéré. D'abord à la lassitude de quelques esprits droits et influents qui, s'étant dès le principe illusionnés, veulent sincèrement ramener la commune dans la voie de l'ordre et de la stabilité ; puis au réveil de nos amis qui, sous prétexte d'une défaite assurée, se laissaient trop facilement aller à l'inaction. Allons, chers électeurs, du courage et de la persévérance ! Vous voyez que vos forces sont égales à celles de l'ennemi, organisez-les, renforcez-les, la première bataille sera pour vous le jour de la victoire. Regardez vos concitoyens de Fribourg.

Puis que sont vos adversaires pour la candidature municipale ? Des étrangers naturalisés depuis quelques années qui auraient beaucoup mieux fait d'aller servir leur pays au lieu de venir prêcher le patriotisme dans le nôtre ; des personnages ineptes auxquels j'ai plus d'une fois prêté mon concours pour les aider à signer leur nom ; et en un mot, sauf un ou deux, des Genevois tout fraîchement éclos de la coquille savoyarde. Vous, au contraire, vous êtes le vrai parti national, le vrai parti de l'expérience, le vrai parti de l'ordre. Courage donc ! Vous avez encore à Chêne des hommes, qui par leur instruction, leur fortune, leur position pourront exercer une salutaire influence sur les affaires de votre commune. Allons ! invitez-les à descendre de leur indifférence ! Autrefois ils étaient avec vous, qu'ils reprennent leur place d'honneur ! Préparez-vous à la prochaine lutte, ne désorganisez pas vos forces, demeurez unis et fermes. Persévérez et vous triompherez !

CONFÉDÉRATION.

La Suisse aura 26 membres dans le Jury international de l'Exposition de Paris. Voici comment le Conseil fédéral a procédé à ces nominations :

CLASSES

1 et 2 (peintures à l'huile, peintures diverses et dessin), M. de Saussure, Théod., à Genève.
8 (éducation de l'enfant, enseignement primaire, enseignement des adultes), M. Wettstein, directeur de l'Ecole normale à Küssnacht (Zurich).
8 (organisation, méthodes et matériel de l'enseignement supérieur), M. Rambert, professeur à Zurich.
11 (application usuelle des arts du dessin et de la plastique), M. Stettler, architecte à Berne.
13 (instruments de musique), M. Hegar, Otto, à Bâle.
14 (médecine, hygiène et assistance publique), M. Vogt, Adolphe, professeur à Berne.
15 (instruments de précision), M. Plantamour, professeur à Genève.
16 (cartes et appareils de géographie et de cosmographie), M. Siegfried, colonel, à Berne.
17 et 29 (meubles ; maroquinerie, tabletterie et vannerie), M. Kiefer-Bär, à Bâle.
30 (fils et tissus de coton), M. Rieter Tanner à Winterthour.
34 (soies et tissus de soie), M. Baumann-Zürrer, à Zurich
36 (dentelles, tulles, broderies et passementerie), M. Steiger-Meyer, à Hérisau.
37 (articles de bonnetterie et de lingerie), M. Blumer-Egloff, à St-Gall.
38 (habillements des deux sexes), M. Isler, Aloïs, anc. cons. nat., Wildegg (Argovie).
36 (joaillerie et bijouterie), M. Rossel, Jacques, à Genève.
47 (produits chimiques et pharmaceutiques), M. Piccard, professeur à Bâle.
48 (procédés chimiques de blanchissement, de teinture, d'impression et d'apprêt), M. Kunz-Brunner, à Rorschach.
49 (cuirs et peaux), M. Mercier, Ernest, à Lausanne.
52 (matériel et procédés des usines agricoles et des industries alimentaires), M. Blanchot, John, ingénieur à Genève.
54 (machines et appareils de la mécanique générale), M. Autenheimer, directeur à Winterthour.
55 (machines-outils), M. Probst, Maurice, ingénieur à Berne.
66 (matériel et procédés du génie civil, des travaux publics et de l'architecture), M. Bürkli Ziegler, ingénieur à Zurich.
75 (boissons fermentées), M. Ormond, Louis, à Vevey.

Les deux jurés pour la classe 26 (horlogerie) seront désignés plus tard.

—

Dans la séance de lundi du Conseil d'administration de la Banque fédérale, M. le directeur Stæmpfli a donné sa démission pour des motifs de santé, son médecin lui ayant ordonné un repos prolongé. M. Stæmpfli s'est démis de toutes les fonctions qu'il remplissait à la Banque. Cette démission a été acceptée par le Conseil d'administration unanime.

Dans la *même séance*, M. le conseiller national Kaiser a été nommé, à la presqu'unanimité des suffrages, président du conseil d'administration et président de la direction de la Banque, en remplacement du démissionnaire. M. Kaiser a accepté sa nomination.

—

On lit dans un bulletin financier d'une maison de Genève :

« Nous avons essayé, il y a quelque temps, de nous rendre compte du résultat probable de l'exercice 1877 de la *Suisse Occidentale* en prenant pour base les recettes connues et les chiffres du bilan de 1876. — On a maintenant quelque chose d'un peu plus précis. En tenant compte du service des emprunts au montant de fr. 5,240,000, de l'intérêt des Privilégiées, de toutes les prestations statutaires et enfin des droits de la société de la Suisse, on peut admettre que les résultats de l'exercice présenteront un solde actif de 350,000 francs en chiffres ronds. On croit (et ce serait bien justifié par la mauvaise période que nous traversons) qu'il ne sera pas proposé de distribuer cette somme, mais de la porter à compte nouveau.

« Les recettes atteignent pour l'époque du 1er janvier au 31 mars 1878 le chiffre de fr. 2,724,845 contre fr. 2,766,857 en 1877. Les dépenses pendant la même époque se montent à fr. 1,406,923 contre 1,731,868 en 1877. Bénéfice net pour le premier trimestre 1878 : 1,217,922 contre 1,034,989 en 1877, augmentation 182,922 fr. en 1878. »

NOUVELLES DES CANTONS

Lucerne. — Le gouvernement de Lucerne a officiellement posé la question de la réorganisation du diocèse de Bâle. Il vient d'adresser à ce sujet aux cantons diocésains une lettre dont nous extrayons le passage suivant :

« L'état provisoire actuel du diocèse de Bâle est peu satisfaisant à plusieurs égards et sa régularisation présenterait sans doute de l'intérêt pour toutes les parties en cause. Vous savez, très chers confédérés, que dès l'origine du conflit, nous avons fait nos efforts pour que les questions ecclésiastiques en litige n'empiétassent pas sur le domaine politique et intercantonal, et pour ne porter aucune atteinte à la position que les gouvernements des Etats confédérés avaient prise sur ce terrain, tout en réservant notre propre manière de voir. Nous ne croyons pas nous départir de cette ligne de conduite en proposant à vos réflexions la question de savoir si le moment ne serait pas venu de songer au rétablissement d'un état de choses normal dans nos affaires diocésaines. Le changement qui s'est produit ces jours derniers dans la personne du souverain pontife pourrait, à nos yeux, offrir l'occasion de faire du moins une tentative pour voir s'il n'y aurait pas moyen d'établir un *modus vivendi*, lequel aurait pour effet d'assurer la solution pacifique des difficultés pendantes actuellement entre l'Eglise et l'Etat dans notre diocèse. »

Vaud. — Samedi dernier, une explosion de gaz, non suivie d'incendie, a eu lieu dans l'Hôtel des Avants sur Montreux. Les dommages paraissent assez considérables.

— Le roi de Wurtemberg, Charles 1er, qui a quitté, vendredi soir, Stuttgard, pour se rendre au-devant de la reine Olga, venant de Nice, est arrivé samedi dans la soirée à l'hôtel Beau-Rivage. La reine étant partie en même temps de Nice, est arrivée dimanche à 1 heure à la gare de Lausanne, où le roi s'était rendu pour la recevoir.

Dans l'après-midi, LL. MM ont fait, en calèche découverte, une excursion dans les environs de la ville. Elles se proposent de faire sur les bords du Léman un séjour de quelque durée.

Valais. — Dimanche dernier, entre 4 et 5 heures du soir, dit l'*Echo du Rhône*, un ouvrier de M. Vionnet à Monthey, voulant finir d'arranger son chaufour, fut asphyxié par le gaz de la houille qui servait à chauffer. M. Vionnet voulant aller à son secours eut le même sort que lui. Une femme qui ne les voyait ressortir, ni l'un ni l'autre, courut chercher la fille Vionnet, femme Barlvat, mère de quatre enfants, tous en bas âge. Celle-ci, voyant son père en danger, se précipita pour le secourir, mais elle fut à son tour asphyxiée. Deux ouvriers arrivèrent sur ces entrefaites ; l'un conseillait à l'autre de ne pas descendre dans le chaufour, mais cette homme courageux n'hésita pas. Il fut cependant forcé de ressortir, sans avoir pu rien faire. Pendant qu'il respirait, son compagnon tomba à son tour dans le chaufour ; heureusement pour lui qu'il avait une corde à la main, en sorte que l'autre put le retirer. Pendant qu'on le portait à la maison, un ouvrier de la verrerie de Monthey cherchant à porter secours, tomba à son tour asphyxié, et ne put être sauvé.

Cet accident affreux coûte donc la vie à quatre personnes, et l'on dit que, sans la police, qui a empêché d'autres personnes de descendre, on aurait à déplorer d'autres morts.

— Vers le milieu de juin aura lieu la première réunion de la Société helvétique de St-Maurice Les tractanda seront la nomination des bureaux, des cent électeurs, qui doivent nommer les académiciens et celle de quinze académiciens attribué par les statuts à la Société.

Genève. — On lit dans le *Courrier de Genève :*

« La journée du 5 mai n'a point trompé notre espoir. Les élections municipales sont bonnes, très bonnes.

« Toutes les communes exclusivement catholiques ont élu d'excellents Conseils bien décidés à maintenir les traditions de ces dernières années. Malgré les efforts inouïs du gouvernement, malgré tous les moyens de pression dont il a usé, malgré les tentatives de corruption, l'épreuve électorale du 5 mai a de nouveau mis en évidence ce grand fait :

« 1° Les électeurs catholiques sont restés partout inébranlables ; 2° Dans aucune commune les listes catholiques n'ont perdu des voix depuis les dernières élections ; 3° Dans plusieurs communes, les listes catholiques ont même gagné des voix et ont été purgées des éléments mauvais.

« L'examen comparé des résultats de 1874 et de ceux de 1878 ne laisse aucun doute à cet égard. Nous avons gagné deux Conseils municipaux à la rive gauche, ceux d'Hermance et d'Aire-la-Ville. Mais nous avons perdu, il est vrai, ceux de Versoix et de Pregny (à la rive droite), qui viennent de passer totalement aux mains de nos adversaires. Dans ces deux dernières communes, la liste catholique a obtenu autant de voix qu'en 1874 ; mais la coterie du gouvernement a fait sortir des électeurs de terre pour faire triompher sa liste.

« Un gouvernement équitable ne saurait

---

nés ennemis de l'Eglise et par conséquent digne de toute considération. Tanucci, ayant dicté un petit « moi, le roi » à Ferdinand presque enfant, fut un instant à la mode dans les bons coins de Paris, et comparé même à Pombal pour l'excellence de sa brutalité envers les Pères, qu'il expulsa militairement.

Il y avait encore un plus petit Bourbon que celui de Naples, le duc de Parme, qui était assez heureux pour posséder comme tout le monde son ministre-marquis-philosophe, du Tillot, seigneur de Felino.

Cet homme d'Etat tout particulièrement obscur n'a pas d'autre gloire que d'avoir jeté les Jésuites de Parme à la porte. Cela suffit. Les dictionnaires inscrivent son nom en reconnaissance de ce grain de sable qu'il apporta au tas révolutionnaire. C'était une racine cubique de Choiseul.

Du fond de leur respecté malheur, les descendants de la plus illustre race royale qui soit au monde, étudiant le passé pour mieux connaître l'avenir, maudissent les noms de ces traîtres grands et petits qui ont fait plus de mal encore aux peuples qu'aux rois.

Tout était dit ; les Jésuites n'avaient plus d'asile qu'à Rome.

Alors tous ces ministres des Bourbons déçus, endormis ou aveuglés, Choiseul, Aranda, Tanucci, Felino, de complicité avec Pombal, mirent le couteau sous la gorge du Pape. Le mot n'est pas trop fort, et croyiez-vous que le martyre de Louis XVI n'eût rien à expier ?

Le Pape résista, héroïque et saint vieillard, mais il mourut, parce que la mesure des amertumes qui avaient abreuvé ses longs jours était comble.

Il mourut, et son dernier regard, plein d'une prophétique tristesse, compta les fils dégénérés de saint Louis qui chancelaient sur les trônes catholiques.

Et Laurent Ganganelli, élu souverain pontife, déchira la bulle de Paul III.

La Société de Jésus tomba sans proférer une plainte, mourant comme elle avait vécu dans l'obéissance ABSOLUE.

—

Cette page de l'histoire de la Compagnie est peut-être la plus grande et la plus belle. Je pourrais dire ici que je la réserve pour mon autre livre plus étendu et plus complet, mais ce serait un mensonge : cette page, jamais je ne l'écrirai.

En effet, mon respect pour la chaire de saint Pierre est sans bornes...

DERNIER MOT.

—

Au début de son grand ouvrage excellent et plein de faits, Crétineau-Joly déclara, comme un témoin à l'audience, qu'il n'est ni l'ami, ni l'admirateur, ni l'adversaire des Jésuites. Les Jésuites sont pour lui, dit-il, ce que Vitellius, Othon et Galba étaient pour Tacite.

A la fin de mon petit livre, hâtif et incomplet, moi, je déclare au contraire que j'admire les Jésuites et que je les aime. Il n'est pas besoin d'être indifférent pour être impartial, et au-dessus de cette vertu neutre, l'impartialité, il y a la Vérité qui domine tout.

J'aidit la vérité : la vérité qui oblige par la loi souveraine de justice à flétrir le mal persécuteur, à venger le bien persécuté. Un chrétien n'a pas besoin de constater qu'il n'a aucun intérêt humain à mentir ; son intérêt c'est la loi de Dieu qui a dit : « Tu ne mentiras point » et tous les intérêts humains réunis n'excuseraient point la transgression de cette loi.

Montrer son drapeau est bon et sage. La première de toutes les habiletés est la franchise. J'ajoute que montrer son drapeau, arborer loyalement sa cocarde est la condition même de l'impartialité. En disant : J'aime les Jésuites et je condamne leurs ennemis, je me découvre dans la sincérité de mon cœur, et je déchire tout voile qui pourrait obscurcir le sens de mes jugements.

Cela me plaît, parce que cela me force à motiver d'autant plus solidement mon verdict.

J'ai voulu principalement dans ce livre après avoir dessiné un trait rapide de l'œuvre si lumineuse des Jésuites, esquisser aussi le travail obscur et tortueux de leurs ennemis ; j'ai voulu montrer à quel point extraordinaire les gens qui ont fait du mot *Jésuite* une injure étaient eux-mêmes le portrait exact et frappant de la créature monstrueusement déloyale qu'ils appellent un Jésuite. C'est le côté original des choses.

Les écrivains protestants se sont chargés pour moi de montrer Tartufe philosophe ou janséniste employant, prodiguant toutes les roueries, toutes les ruses, toutes les infamies, on peut le dire, que ce roi des hypocrites reproche à la postérité de Loyola.

Pombal est le Tartufe-Tigre que Molière n'a pas fait, mais M. de Choiseul, englobant les Jésuites dans le *cas de conscience* de la Pompadour, a des mains de noble escamoteur assez blanchettes pour tâter, sans la marquer de rouge, l'étoffe de la robe d'Elmire ; il est de comédie, ce ministre qui ne touche au mélodrame que les jours où il coupe le cou de Lally-Tolendal.

Le restant de la semaine, il ne coupe que la queue du chien d'Alcibiade, amusant ainsi les Athéniens, pendant qu'il ruine et déshonore Athènes, au supplice de ceux qui l'avaient glorifiée et enrichie.

Voilà bien le Tartufe des dictionnaires et l'ennemi normal des Jésuites. C'est celui-là qui s'est regardé dans sa conscience comme en un miroir, et ne voyant au monde rien de plus accompli que lui-même, en fait d'hypocrisie, a commandé son propre masque chez le cartonnier et a écrit dessus *Jésuite* pour que le mépris du monde entier accable ce mannequin expiatoire !

(A suivre.)

valider les élections de Versoix, entachées de criantes irrégularités.

« A la rive gauche, les Conseils municipaux se sont partout ou améliorés ou fermement maintenus. A la rive droite, les listes adversaires ont recruté des voix parmi les nombreux étrangers en service dans les grandes fermes des protestants. »

CANTON DE FRIBOURG.

Session du Grand Conseil

1re séance. — Mardi 7 mai

PRÉSIDENCE DE M. CLERC

1. Le Grand Conseil reçoit le dossier de l'élection de M. Bongard, au district de la Sarine, et nomme une commission de 7 membres pour la vérification de cette élection.

2. Lecture d'une lettre de M. Vaillant, qui donne sa démission de conseiller d'Etat et remercie le Grand Conseil de la confiance qui lui a été si longtemps témoignée par la première autorité du pays.

M. *Weck* propose que le Grand Conseil vote des remerciements à M. Vaillant pour ses longs et signalés services, en exprimant le regret que l'état de sa santé l'ait obligé de se retirer.

Cette proposition est adoptée.

3. M Perrier, avocat, donne sa démission de secrétaire du Grand Conseil. — La nomination de son successeur est mise à l'ordre du jour de demain.

4. Les comptes de la Caisse d'amortissement sont renvoyés à une commission de 5 membres nommés par le bureau.

5 Le conseil d'Etat demande une longue série de bils d'indemnité et de crédits supplémentaires pour régulariser la comptabilité de l'exercice 1877. — Renvoyé à la *commission d'économie publique* qui rapportera en même temps que sur les comptes de l'Etat.

6 Demande d'un crédit supplémentaire de 6,150 fr. pour payer l'intérêt des actions de la Société de navigation des lacs de Morat et de Neuchâtel. — Renvoyé à une commission.

7. Lecture d'un message concernant un projet de loi sur le colportage.

8. Le conseil d'Etat propose de faire droit à une pétition de la commune de Bossonnens demandant un subside pour le chemin de Bossonnens à Granges, et présente un décret conforme.

9. Un message du conseil d'Etat propose d'accorder un subside de 5,000 fr. à la commune de Morat, pour l'aider à payer le déficit de la fête de Morat.

—

A la *Liberté* de Fribourg.

Monsieur le Rédacteur,

J'apprends par votre estimable journal du 6, que la *Gazette de Lausanne* nous fait le sermon à propos de ma prose. Mes très humbles respects à la Doyenne vaudoise qui compte plus d'un siècle d'années. J'accepte en fils soumis ma part de sa leçon si je l'ai méritée. Elle est neutre dans son paisible et aimable Lausanne ; nous, nous sommes sur la brèche. *Avant d'être condamné sans appel*, je veux lui dire un mot : Ecoutez, sévère et bonne maman ! Dans la guerre déchaînée contre le catholicisme suisse, dès longtemps *patriote et national* avant que le protestantisme libéral ne le fût, vos enfants catholiques n'ont pour se défendre que leurs plumes, et leur bon droit, encore bien méconnu. Votre bonne intention, *la Révision*, bien loin d'apaiser la querelle, ne fait que l'aiguiser, malgré ses bons articles. Souffrez donc, grand maman, quelques coups de griffes anodins de ces plumes et pardonnez les offenses à votre humble serviteur.

CHARLES PERRET.

—

Les nombreux sequestres notifiés dernièrement à l'occasion de la fuite de M. Dey, ont produit un certain émoi dans le public. Quelques personnes se méprenant sur la portée de la mesure que la Caisse d'amortissement a cru devoir prendre en cette circonstance, s'imaginent, nous dit-on, que cet établissement serait sérieusement menacé de pertes, ensuite de ses opérations avec cet agent d'affaires. Or, c'est là une erreur que nous devons rectifier.

Le sequestre, qui est du chiffre nominal de 40,000 fr., s'explique par le fait que le montant des billets réescomptés par M. Dey représente approximativement cette somme. Mais ces réescomptes sont presque tous garantis par des signatures reconnues solides par la commission d'escompte à laquelle ils ont été présentés.

D'ailleurs MM. les membres du comité de la Caisse d'amortissement préposé à l'Agence de Bulle, avaient prévu la faillite de M. Dey ; aussi ne faisaient ils nul cas de sa signature et se montraient-ils sévères dans l'*admission des réescomptes. Toutefois, par* suite des difficultés, pour ne pas dire de l'impossibilité, de connaître exactement et sûrement la valeur de quelques débiteurs ou cautions, il était prudent d'opérer un sequestre, pour parer à toute éventualité, même de pertes minimes.

Les souscripteurs des billets réescomptés sur la Caisse d'amortissement n'ayant point contesté leurs signatures, il n'y a pas de faux à craindre. *(Communiqué.)*

—

La *Gazette d'Augsbourg* donne une intéressante statistique des sujets catholiques du sultan dans la Turquie d'Europe.

Voici cette statistique, qui nous paraît exacte :

Bulgares	100,000
Albanais	80,000
Bosniaques	25,000
Herzégoviniens	30,000
Arméniens	100,000
Mirdites	80,000
Dibris	20,000
Slaves catholiques à l'est du lac de Schkodra	120,000
	555,000

Dans ces chiffres ne sont pas compris les catholiques établis dans les ports de mer et dans les villes de l'intérieur, qui ne sont pas sujets du sultan. Leur chiffre dépasse trois cents mille.

NOUVELLES DE L'ETRANGER.

Lettres de Paris.

Correspondance particulière de la Liberté)

—

Paris, 6 mai

Je n'avais pas voulu vous parler jusqu'à ce jour, des bruits qui commencent à circuler sur l'intention où serait le maréchal de se retirer avant même l'expiration constitutionnelle de ses pouvoirs ; mais ces rumeurs ayant été accueillies par diverses correspondances et même par deux ou trois journaux parisiens, je ne vois plus de raisons de les dissimuler. Bien entendu, je ne suis pas en mesure de dire exactement ce qu'elles valent.

Je ne serais pas surpris, toutefois, qu'il y eût un peu de découragement chez le prisonnier des gauches, à l'aspect du peu de succès qu'ont eu, jusqu'ici, ses concessions quotidiennes, et au pressentiment des conséquences qu'elles menacent d'avoir dans l'avenir. Ce découragement irait-il jusqu'à une tentative pour se débarrasser de toute responsabilité ultérieure ? Je l'ignore absolument ; ce que je sais bien, c'est que les responsabilités sont un peu trop engagées, pour disparaître du jour au lendemain, par le seul effet d'un nouveau coup de tête.

Pour être complet, j'ajoute que deux partis sur trois, les bonapartistes et les radicaux, sont loin d'accueillir défavorablement les intentions attribuées au président de la République. Les feuilles radicales insistent sur un incident d'une des dernières séances, que ne relate pas le compte-rendu officiel. M. Blandin, dans son réquisitoire contre M. Renard, ayant parlé de la mise en accusation des ministres du 16 mai, ses paroles *ont soulevé, disent ces journaux, des* applaudissements sur tous les bancs de la gauche.

La nomination de M. Grenier, comme recteur d'Académie à Grenoble, est très mal vue du monde républicain, qui menace d'en faire un grief sérieux contre M. Bardoux. On ne parlait que de cela, samedi, à Versailles, en rappelant amèrement les anciennes attaches bonapartistes de M. Grenier, notamment son rôle au journal la *Situation*, de Londres.

Lorsque les journaux de Normandie nous avaient apporté les propos de M. Turquet, si menaçants pour la magistrature, on avait pu croire à une boutade sans conséquence de la part du jeune et bouillant député radical. Malheureusement, on sait maintenant que, si M. Turquet a pu pécher par indiscrétion, en *révélant hâtivement* les projets de ses amis politiques, il ne les a pas calomniés.

Dans les conversations des membres de la gauche, rentrés, ces jours derniers, à Paris, on n'entend parler que de guerre à la magistrature assise. L'exaspération va croissant contre M. Dufaure qui ne se presse pas assez de s'associer aux plans de campagne radicale. Les avis ne diffèrent que sur le mode de procéder : les uns veulent supprimer purement l'ordre judiciaire et revenir au régime des experts et des jurés : ceux-là se vantent d'avoir complétement avec eux le président Grévy ; les autres se contenteraient d'une réforme, pourvu qu'elle aboutît à un renouvellement de fond en comble du personnel ; et comme moyen d'accomplir cette réforme, ils annoncent hautement que l'inamovibilité sera suspendue aussitôt que les gauches auront la majorité dans les deux Chambres.

Depuis le 1er mai, on remarque sur une foule d'objets de consommation une explosion de hausse qui ne semble pas avoir dit son dernier mot et qui, assure-t-on, ne laisse pas d'inquiéter nos politiciens sur les conséquences qu'elle pourrait avoir.

Des nouvelles d'origines diverses, mais concordantes, prêtent des idées de concessions pacifiques, tant à la Russie qu'à l'Angleterre. D'un autre côté, la nouvelle hausse de 1/16 sur les consolidés anglais appuie l'optimisme des acheteurs.

Sous le péristyle, on s'entretient de l'opération financière que va faire la compagnie Valery et qui a le double caractère d'une conversion et d'une consolidation ; cette compagnie avait en circulation des obligations remboursables en 11 ans ; sa dette flottante était également *amortissable à bref délai*. L'émission des nouvelles obligations permettra d'échelonner sur une nouvelle période de trente années, les échéances de la Société.

La faveur momentanée dont jouissent les valeurs russes n'est que le résultat de leur fermeté sur les places allemandes.

Toutes nos valeurs se ressentent de la bonne tenue de nos rentes.

Lettres de Versailles.

(Correspondance particulière de la Liberté)

—

Versailles, 6 mai.

L'échec subi, samedi, par M. Gambetta, dans le vote sur l'amendement Maigne, paraît avoir *modifié sensiblement le plan de* campagne opportuniste dressé pour cette session. Hier encore on devait épuiser entièrement les vérifications de pouvoir et prolonger la session jusqu'à la seconde quinzaine de *juin. Si nous sommes bien* renseignés, il serait aujourd'hui question, dans le cénacle, de ne vérifier, c'est-à-dire de n'invalider, qu'une vingtaine d'élections, de renvoyer le reste à la session d'octobre et de brusquer la clôture de la présente session. On alléguerait les nécessités de l'Exposition, les ménagements qu'impose *la situation extérieure, etc. Le vrai est que* e flot des mécontents grossit même à gauche, de façon sérieuse, et que M. Gambetta se sentant débordé, ou tout près de l'être, veut traîner les vérifications de pouvoir jusqu'à la moitié de la session d'octobre pour *ajourner* d'autant les grandes discussions d'affaires républicaines, ou comme on le dit à gauche, des « grands principes de la Révolution », au bout desquelles il commence à entrevoir pour lui-même un inévitable Thermidor. Nous ne savons si ce plan aboutira, mais nous pouvons affirmer qu'il a été sérieusement discuté.

En séance à la Chambre. — Deux rectifications au procès verbal des séances du 21 mars et du 2 avril ; puis lecture est donnée d'une demande d'interpellation au gouvernement sur les retards apportés à la *communication des documents* diplomatiques. M. Waddington est absent et M. Léon Say prie la Chambre d'attendre à la fin de la séance pour fixer le jour de l'interpellation, d'accord avec le ministre des affaires étrangères.

M. Gusman Serph réclame du citoyen Floquet une explication sur une interruption ainsi conçue faite par ce député : « C'est vous qui osez vous plaindre des falsifications ? » M. Floquet affirme qu'il n'a pas voulu insulter M. Gusman Serph et l'incident est clos.

Le colonel Fézenas dépose un amendement au projet de loi pour le recrutement des sous-officiers. Il demande que les sous-officiers *libérés* puissent être admis aux réengagements. M. Martin Nadaud réclame des écoles d'apprentissage « dans toute l'étendue de la république. » Lisez : « de la France ». Ces deux projets, avec celui du général Borel proposant une indemnité à la garnison de Paris pendant l'Exposition, sont renvoyés aux commissions spéciales.

M. Berger ouvre le débat sur les pensions *des officiers. Il défend l'amendement Dréolle* refusant d'élever de 2 à 5 0/0 la retenue sur la solde des officiers. La gauche écoute si peu que le président est obligé de sonner pendant un 1/4 d'heure. Vaine sonnerie, il est à peu près impossible d'entendre un seul des arguments de M. Berger. M. Ant. Proust au lieu de refuter la thèse du préopinant, fait l'historique du projet de loi. A la fin, cependant, il informe la Chambre que M. Gambetta et lui ont reçu beaucoup de lettres d'officiers en activité ; aucun, prétend-il, ne protestait contre l'élévation de la retenue.

M. Dréolle constate que M. Proust n'a pas répondu et force le rapporteur à reconnaître que *le projet Gambetta ôte aux pensions* de retraite le caractère de récompense nationale qu'a voulu lui attribuer la loi de 1790.

—

QUESTION ORIENTALE

—

Washington, 7 mai. — Le *Herald* dit que le vaisseau *Germania* a amené deux agents russes qui viennent choisir un steamer à grande vitesse.

Il est inexact que les fénians doivent envahir le Canada.

— *Bucharest*, 7 mai. — Des officiers russes blessés disent qu'il y a 45,000 insurgés en Roumélie.

— *Londres*, 6 mai. — Le *Times* publie la dépêche suivante de Constantinople, 5 :

Des combats continuels entre les insurgés et les Russes ont lieu dans le voisinage de Haskoï où 21 villages musulmans ont été détruits. Les Russes et les Bulgares rejettent les uns sur les autres l'odieux de ces dévastations. Beaucoup de Bulgares accusés d'avoir participé à la destruction de villages *musulmans ont été* arrêtés à Andrinople. Les insurgés n'ont pas avancé vers l'ouest au delà de Haskoï. Les tribus de Pomaks, habitant la vallée de la Britahna, coopèrent avec le corps principal des insurgés, qui est évalué à 30,000 hommes, et occupent les défilés des montagnes. Des forces *russes, parties de* Sophia, marchent contre eux. Les insurgés se sont emparés de Rahova, au sud des monts Rhodope.

— *Londres*, 7 mai. — On mande de Saint-Pétersbourg qu'il y a des raisons de croire que *des questions de la plus haute impor*tance seront décidées la semaine prochaine. En attendant, le désir d'une solution pacifique augmente.

— *Londres*, 7 mai. — Le *Times* dit que si le *comte Schouwaloff ne peut réussir à faire comprendre au cabinet russe les vues* réelles du gouvernement anglais, il ne saurait manquer d'exercer sur lui une influence pacifique.

L'Angleterre n'accepte pas de compromis sur la question de la prépondérance russe en Turquie, mais qu'elle écoutera volontiers des propositions pour la solution d'une question particulière quelconque.

On mande au *Times* de Péra que les Turcs soulèvent de nouvelles difficultés concernant l'évacuation des forteresses.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

—

LONDRES, 7 mai.

Le *Times* dit qu'à St-Pétersbourg, on a des raisons de croire que des questions de la plus haute importance seront décidées la semaine prochaine. En attendant, le désir d'une solution pacifique augmente.

—

CONSTANTINOPLE, 7 mai.

Deux commissaires turcs partiront vendredi pour Batoum. Les russes occupent Livana, aux environs de cette ville.

De nouvelles troupes russes ont été débarquées à Bourgas. Les Russes restent à San-Stefano.

Chakir pacha se rendra à la fin de la semaine à son poste d'ambassadeur à St-Pétersbourg.

Quelques détachements de troupes turques sont arrivées de Varna.

Malgré les instances persistantes de la Russie, l'évacuation immédiate de Choumla, Varna et Batoum n'est pas encore résolue.

Samik pacha annonce de Philippopoli que l'insurrection du Rhodope n'est aucunement apaisée.

—

VIENNE, 7 mai.

La Chambre des députés s'est occupée d'urgence du projet déposé par le gouvernement pour un *nouvel arrangement* au sujet de la dette de 80 millions de florins, et elle l'a renvoyé à la commission de *l'Ausgleich*.

Les amis et connaissances de M. Martin-Wicky, sont prévenus que l'enterrement de Mme Martin-Wicky sa femme, aura lieu le vendredi, 10 courant, à 8 heures.

La prière du soir aura lieu à 8 heures.

WECK & ÆBY

FRIBOURG (Suisse).

Bulletin des cours du 9 mai 1878.

Actions.	Offres.	Demandes.
Banques.		
Caisse Hypothécaire du canton de Fribourg libérée de . 500	690	—
Caisse Hypothécaire du canton de Fribourg libérée de . 350	485	470
Banque Cantonale fribourgeoise	590	—
Crédit Agricole et industriel à Estavayer	620	600
Crédit Gruyérien à Bulle		
Banque Fédérale à Berne	340 —	330
Industries.		
Fabrique d'engrais chimiques à Fribourg	550 —	—
Usine à Gaz de Fribourg	—	600
Chemins de fer		
Central Suisse	132 50	131 25
Nord Est Suisse ancienne	60	57 50
Nord Est Suisse privilégiées	236 25	235 —
Suisse Occidentale anciennes	72 50	71 25
Suisse Occidentale privilégiées	411 25	410 —
Obligations.		
Canton de Fribourg lots de 15 fr.	— —	— —
» » Ier hypothèque de 1858 4 1/2 %	—	99 3/4
» » sans hypothèque de 1872 4 1/2 %	— —	98 1/2
» » avec hypothèque (14 millions) 5 %	102 —	101 1/2
» » avec hypothèque sur Genève-Versoix . . 5 %	102	101 1/2
Ville de Fribourg . 4 1/2 %	—	—
» » 5 %	—	—
Banque Cantonale . 4 1/2 %	98 1/2	—
Suisse-Occidentale de 1875-76 5 %	975	973 75
Ouest-Suisse 1854 . . 4 %	—	450 —
» 1856-57-61 . 4 %	452 50	450
» 1879 . . . 5 %	102 1/4	101 3/4
Jougne-Eclépens remboursable en 500 fr. . . . 3 %	335 —	330 —
Franco-Suisse remboursable en 550 fr. . . . . 3 %	— —	330
Hypothécaires de la Broye en 500 fr. . . . . 5 %	420 —	415 —
Valais . . . . . 5 %	— —	945

Nous sommes vendeurs d'actions, Banque populaire de la Glâne à 95 et d'obligation de 11 fr. de Fribourg à 24-50.

M. SOUSSENS, Rédacteur.

Pie IX et Léon XIII

L'IMPRIMERIE CATHOLIQUE, FRIBOURG,

a en ce moment les photographies, portraits et autres articles suivants:

1. *Portrait oléographique de Pie IX.*
2. *Portrait oléographique de Léon XIII.*
   Prix 1 fr. 50 aux abonnés.
   » 3 fr. — au public.
3. *Photographie de Léon XIII,* format-*cabinet.*
   Prix : 1 fr. (les plus fines 1 fr. 20).
4. *Photographie de Pie IX,* format-*cabinet.*
   Prix : 0,80 c.
5. *Photographie de Léon XIII,* format-*album,* d'après un tableau. (Nouvelle photographie, avec paysage où l'on voit la coupole de St-Pierre.)
   Prix : 0,70 c.
6. *Photographie de Pie IX,* format-*album.*
   Prix : 0,40 c.
7. *Photographie de Pie IX mort,* en habits pontificaux, format-*cabinet:*
   Prix : 1 fr. les 6 ex. : 5 fr.
8. *Image de Pie IX mort,* teinte violette, format livre de prière.
   Prix : 0,20.
9. *Ecusson de Pie IX,* colorié et doré, orné d'une photographie-miniature et suivi des dates remarquables de la vie du pape défunt, follicule de 4 pages.
   Prix : 0,60 c.
10. *Ecusson de Pie IX,* colorié et doré feuille simple contenant une prière au verso, avec une reproduction de l'autographe de Pie IX,
    Prix : 0,25 c.

SCHŒNBRUNN PRÈS ZOUG

(Suisse)

ETABLISSEMENT HYDROTHÉRAPIQUE

Poisition pittoresque à 698 mètres au-dessus de la mer. Sources abondantes (près du Parc.) Température à 6-7° R. — Bains russes et romains, irlandais.) — Télégraph.

S'adresser au médecin-directeur.

(M 14-19 Z) (199) **Dr Hegglin.**

VIE

DE MGR ANASTASE HARTMANN

DE L'ORDRE DES RR. PP. CAPUCINS.

PAR

LE R. P. ANTOINE-MARIE.

Beau volume grand in 8, illustré du portrait de Mgr Hartmann. L'auteur de cet important travail, met en relief dans des pages palpitantes d'intérêt et pleines d'édification et de salutaires enseignements, les actes principaux qui ont honoré la vie de ce saint. — Prix du volume 2 fr. 50.

En vente à Fribourg, à l'*Imprimerie catholique,* chez Mme Meyll, M. Borel, M. Rodèr à Bulle, chez M. Baudère et à Châtel-St-Denis, chez M. Waldmeyer.

LA SUISSE A LOURDES

Nouvelle édition. Sur la demande d'un grand nombre de personnes, l'auteur a ajouté à cette brochure les noms de tous les pèlerins. On a pensé qu'il serait agréable aux nombreux participants de ce premier et grand pèlerinage de conserver dans leurs familles, en même temps que le souvenir du voyage de Lourdes, le nom des compatriotes qui en ont partagé avec eux les consolations et les joies.

La nouvelle édition est en outre augmentée du texte de la bénédiction du Saint-Père

Prix : 1 fr. 25, sans photographie de la bannière.

Prix : 1 fr. 80, avec photographie de la bannière.

Pour les abonnés de l'*Ami du Peuple : 1 fr.* sans photographie.

Prix : de la *photographie* prise séparément 0,60.

Mois de Marie

DE

NOTRE-DAME DE LOURDES

Divisé en trente et une lectures avec une prière spéciale à la fin de chaque lecture.

PAR HENRI LASSERRE

1 vol. in-12° de 352 pages. *Quarante-deuxième édition.* Prix : 2 fr.

VIENT DE PARAITRE

HISTOIRE

DE LA

PERSECUTION RELIGIEUSE

A GENÈVE

Essai d'un schisme par l'Etat.

1 beau vol. de 530 pages Prix : 3 fr.

En vente à l'*Imprimerie catholique suisse,* à Fribourg.

Au clergé et aux Communautés

Lingerie d'Eglise. Etoffes pour robes et et soutanelles. Fournitures pour hôpitaux, pensionnats et hôtels. Toiles fil et toiles de coton en tous genres.

Couvertures de laine et de coton. Tapis de lits, mouchoirs, flanelles, cotonnes, coutils, etc.

J. Jacquet-Revet

9 rue Rousseau 2me. *Genève.*

Ecrire franco (175)

La Commune d'Ecublens, exposera, par voie de mise publique, la location de son établissement désigné sous le nom de Buffet de la gare, actuellement encore en construction, pouvant compter sur une clientèle assurée et un bon rendement. Le bâtiment est spacieux, pourrait facilement suffire à une épicerie. L'enchère aura lieu mercredi, 15 mai prochain, à 2 heures après-midi, au domicile du tenancier actuel, sous les conditions qui y seront préalablement lues. Entrée en jouissance au 24 juin. (195)

LOUIS MICHEL, notaire

s'est établi à Montagny-la-Ville comme **agent d'affaires** (187)

Vie

DE LA BIENHEUREUSE

LOUISE DE SAVOIE

princesse de Châlons, religieuse clarisse

par l'abbé F. JEUNET, curé de Cheyres et H. Thorin, ancien conseiller d'Etat.

Ouvrage couronné par l'Académie de Savoie et approuvé par Mgr Marilley et Mrg Mermillod.

Nouvelle édition richement reliée en percaline rouge, tranche dorée.

Ouvrage pouvant servir d'étrenne.

Prix : 4 fr.

Le même ouvrage, broché : 2 fr. 50.

B. BENDA

libraire-éditeur, à LAUSANNE

Vient de paraître:

AGENDA DES ÉTUDES

POUR LA

SUISSE FRANÇAISE

1878-1879

Un volume de 248 pages in-16 avec un portrait de M. Juste OLIVIER

Prix br., **1** fr. **25** ; joliment rel., **1** fr. **75.**

SOMMAIRE :

Calendrier. — Agenda, Mai 1878 au 30 Avril 1879, précédé par des *Poésies* pour chaque mois, par L. DURAND. — *Tables chronologiques,* par J. DUPERREX. — *Tableau des hommes célèbres de la Suisse française,* par A. DE MONTET, en collaboration de J.-H. BONHOTE & ROGER DE BONS. — *Tableaux géographiques et statistiques,* par A. REITZEL. — *Les institutions politiques de la Suisse,* par E. SECRETAN. — *Biographie de Juste Olivier,* par A.-L.-H.

En vente chez tous les libraires et dans toutes les papeteries.

FERNET-BRANCA

spécialité des Frères BRANCA de Milan.

20 ans de succès en Italie, dans les Amériques, dans les Indes, en Orient et en Egypte. Médaillé aux Expositions universelles de Paris, de Vienne et de Philadelphie.

Le **Fernet-Branca** est la liqueur reconnue comme la plus hygiénique. — Elle est recommandée par de nombreux médecins comme préservatif des fièvres intermittentes des pays de marais, des maladies épidémiques en général, et du choléra.

Le **Fernet-Branca** facilite la digestion, calme la soif, stimule l'appétit, guérit le mal de tête, le vertige, le mal nerveux, le *spleen.*

Cette liqueur, supérieure à tous les bitters et amers connus, se prend tous les jours avant le repas comme apératif. Après le repas, elle est un digestif énergique. On peut la mélanger avec le vermouth, le vin, l'eau de seltz, le café, etc.

Le **Fernet-Branca,** ainsi que le **Vermouth** de cette fabrique se trouvent en vente à *Fribourg:*

Dans la Droguerie de M. FRÆNZEL, rue de Lausanne, 176; dans la Confiserie de M. F. MOOSBRUGGER, rue de Lausanne, 160.

(340)

Domaine à vendre

A vendre dans le district de Payerne un domaine consistant en maison d'habitation, grange haute et basse, écurie, remise, étables à porcs, bucher, rucher, et four, le tout en bon état, et en 7600 perches (684 ares) de jardins, vergers et champs en un mas, autour du bâtiment; le verger est garni d'arbres fruitiers; il y a en outre 3 autres propriétés très rapprochées, contenant ensemble 2,950 perches (265 à 50 m.) en prés et champs. Eau à discrétion. La proximité de deux gares et de la grande route de Lausanne à Berne offre aux produits de ce domaine un écoulement facile et sûr.

S'adresser à M. **Samuel Estoppey** à *Granges* sous Trey ou au notaire **Nicod** à *Granges-Marnand.* H 1373 F (174)

M. BUGNON *chirurgien-dentiste,* à Fribourg, a transféré son domicile **rue de la Préfecture, 196.** (180)

BOURSE DE BALE, 7 MAI

Obligations d'état.	Intérêt.	Remboursables.	Demandé	Offert
Fédérales 1867.	4 1/2	1876-1892	102	—
id. 1871.	4 1/2	1877-1886	101 3/4	100 3/4
Berne, 1861-64-65-74-75 . .	4 1/2	1871-1890	—	—
Fribourg, 1. Hyp.	4 1/2	1864-1895	101	—
id. Emprunt 1872. .	4 1/2	1873-1897	99	98 3/4
id. id. garanti.	5	1880-1890	—	—
Obligations de chemins de fer				
Central	5	1864-1888	96	—
id.	5	1888	94	—
id.	4 1/2	1881	91	87
id.	4 1/2	1884	86 1/2	—
Nord-Est.	4 1/2	1879	97 3/4	—
Central et Nord-Est . . .	4 1/2	1886-1892	82	81
Gothard	5	1884-1892	47 1/4	46
Arth.-Righi	5	1885	—	62
Berne-Lucerne	»	1881-1885	58 3/4	—
Lignes du Jura	5	1881-1885	—	100 1/2
Empr.millions . . .	5	1881-1890	83 3/4	83 1/2

Actions de banque	Valeur nominale	Versé	Rapport sur 1877 %	Demandé	Offert	Payé
Banque de Bâle	5000	2500	5 76	5700	5535	—
Assoc. banq. de Bâle . .	500	200	4 —	355	348 3/4	—
Banque comm. de Bâle .	500	entières	4 —	350	342 1/2	—
Banque hyp. de Bâle . .	1000	id.	6 60	—	1200	—
Compte d'Esc. de Bâle .	2000	id.	5 375	—	—	—
Banque fédérale	500	id:	6	350	327 1/2	321 1/4
Crédit argovien	500	id:	5	390	—	—
Banque de Winterthour.	500	id.	4	—	—	—
Crédit lucernois	500	id.	4	—	—	—
Banque com. Schaffouse.	500	id.	4	—	—	—
Crédit suisse.	500	id:	5	—	—	—
Banque d'Alsace-Lor. .	500	250	6	457 1/2	455	456 1/4
id. de Mulhouse . .	500	250	5	492 1/2	487 1/2	490
Crédit lyonnais.	500	250	8	—	—	—
Actions de chemins de fer:						
Central	500	entières	4 50	135	133 3/4	135
Nord-Est.	500	id:	3 —	65	57 1/2	—
Gothard	500	300	6	245	237 1/2	—
Righi	500	entières	— —	217 1/2	210	—
Arth.-Righi	500	id:	9 —	680	650	—
Ouest, actions anciennes	500	id:	60	—	—	—
id. de priorité	500	400	5 60	—	—	—
Chemins de fer réunis .	500	entières	2 —	37 1/2	30	—

BOURSE DE PARIS

6 Mai	AU COMPTANT	7 Mai
95 31	Consolidés	95 31
73 50	3 0/0 Français	73 25
109 50	5 0/0 id.	109 30
100 39	Or, à New-York. . . .	100 37
	A TERME	
73 50	3 0/0 Français	73 32
109 42	5 0/0 id.	109 25
71 60	5 0/0 Italien	71 50
—	3 0/0 Espagnol	—
8 10	5 0/0 Turc	8 20
77 20	5 0/0 Russe 1877 . . .	76 25
59	4 0/0 Autrichien . . .	—
1078 75	Banque de Paris. . . .	1075 —
590	Crédit Lyonnais. . . .	590 —
157 50	Mobilier Français . . .	156 25
580	id. Espagnol . . .	566 25
513 75	Autrichiens	512 50
730	Suez	726 25